

Beauvais, le 6 juin 2017

académie  
Amiens

MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION NATIONALE,  
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR  
ET DE LA RECHERCHE

L'Inspecteur d'académie  
Directeur Académique des Services de l'Éducation  
Nationale de l'Oise

A

Mesdames, Messieurs les enseignants des écoles  
REP +

S/c de Madame, Monsieur le Directeur

S/c de Madame, Monsieur l'Inspecteur de  
circonscription

Direction des Services  
Départementaux de  
l'Éducation Nationale de  
l'Oise

#### Cabinet

Dossier traité par :  
Jennyfer BAZIN

Réf. : CAB n° 159 – 2016-2017

Tél. 03.44.06.45.05  
Fax : 03.44.15.42.69  
Mél : ce.chef-cabinet60@ac-  
amiens.fr

22, avenue Victor Hugo  
60025 BEAUVAIS CEDEX

Dans le cadre de la mise en œuvre de « 100% de réussite au CP en REP+ », des classes supplémentaires seront créées dans votre école à la rentrée 2017.

Elles accueilleront des élèves de CP de 10 à 14 élèves lorsque les conditions matérielles le permettront. Dans certains cas, faute de locaux disponibles en nombre suffisant, une autre organisation sera recherchée :

- CP/CE1 de 10 à 14 élèves ;
- CP à 25 élèves maximum avec deux enseignants
- CP/CE1 à 25 élèves maximum avec deux enseignants.

Ces classes seront assurées par des enseignants expérimentés et une priorité sera accordée aux enseignants de l'école. La même priorité sera accordée aux PMQDC qui voient leur mission recentrée sur les élèves de CP. De manière à organiser cette rentrée dans les meilleures conditions, je vous remercie de retourner le coupon réponse ci-dessous à l'inspecteur de la circonscription pour le 12 juin.

Si certaines de ces classes n'étaient pas pourvues par des membres de votre équipe, je ferais appel à des candidatures extérieures à l'école.

En vous remerciant pour votre engagement au service de la réussite de nos élèves.



Jacky CREPIN

---

A retourner pour le 12 juin 2017 à l'inspecteur de votre circonscription.

Poste actuel 2016-2017 :

ÉCOLE :

NOM :

Prénom :

PMQDC

Adjoint

Accepte de prendre en charge selon les possibilités d'accueil :

Une classe de CP ou de CP/CE1 d'environ 12 élèves ;

Une classe de CP ou de CP/CE1 à 25 élèves avec un second enseignant.

N.B. :

- Un PMQDC qui se porte volontaire pour ce type de classe conserve son statut pour l'année scolaire, il assurera à titre provisoire la prise en charge d'une autre classe de l'école en cas de refus ;

- Des journées de formation seront proposées dès le début de l'année scolaire 2017-2018.

Visa du / de la directeur (rice), le ... juin 2017.